



La croisette s'amuse, le spectacle donné par les chorales des collèges de Tonnay-Boutonne, Saint-Jean d'Angely et Surgères le jeudi 1 juin à l'EDEN

publié le 18/06/2023

Descriptif :

Au terme de rencontres qui ont ponctué cette année scolaire et d'une longue journée de répétition, un beau spectacle nous a été offert le jeudi 1 juin au soir ! Festival de Cannes oblige !



Trois chorales, au total 140 élèves, s'étaient réunis pour élaborer ce spectacle : des chants avec intermèdes musicaux joués par des élèves instrumentistes, humoristes ou bien danseurs. Un spectacle peaufiné réussi et divertissant et accompagné par des musiciens professionnels.

A la direction chorale, se sont succédé les professeurs des collèges concernés, Mme Marie Lengagne professeur de musique au collège G. Texier de Saint-Jean D'angély, Madame Anne Baudry, professeur de musique au collège Hélène de Fonsèque de Surgères et on ne présente plus Monsieur Paul Boutteaud, professeur à Tonnay-Boutonne.

Les 140 choristes ont d'abord fait leur entrée, telles des stars de cinéma, sur tapis rouge mitraillés par des photographes avant de se mettre en place dans un ordre rodé.



Le chant final demandait une certaine mise en scène et un accessoire indispensable...



Un grand merci à tous les choristes, les musiciens, Mathilde Dieusaert (piano), Tom Bénard (Batterie), Guillaume Gardré (Basse), Benjamin Facon (guitare électrique), Anne Baudry (clarinette), Paul Boutteaud (saxophone), Laurent Tardy (trompette), Eponine Tardy (trompette), Nathaël Tardy (trombone) les professeurs, ainsi qu'à l'association Anatole.

Un grand merci également à la salle de l'Eden qui a accueilli cette manifestation et à sa précieuse équipe technique.

Un article est paru dans l'Angérien libre : <https://www.langerienlibre.fr/actualite-2983-saint-jean-d-angely-des-collegiens-s-invitent-a-l-eden>

A l'année prochaine !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.